



**Projet pédagogique**  
**Accueil de Loisirs Péri-scolaire**  
**De Véronique-Hébert**



# **SOMMAIRE**

## **1. DONNEES GENERALES**

- a. Présentation du gestionnaire
- b. Présentation de l'accueil de loisirs périscolaire de Véronique-Hébert

## **2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC**

- a. Lieu d'accueil, lieu de vie
- b. Description du projet global
- c. Déroulement d'une journée type

## **4. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- a. Les objectifs de la structure

## **5. LES MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS**

- a. Humains : l'équipe pédagogique, les parents/la famille, l'équipe de la structure, les intervenants
- b. Matériels et financiers : les locaux, les sorties, la gestion
- c. Pédagogiques et ludiques

# 1. DONNEES GENERALES

## a. Présentation du gestionnaire

L'Accueil de Loisirs Périscolaire est géré par la Mairie de la ville de Poussan, représenté par son maire Mme Sanchez Florence. Ce service est rattaché à la direction du Pôle Enfance et Jeunesse (PEJ).

Les coordonnées de la Mairie sont les suivantes :

### **Mairie de Poussan**

1, place de la mairie  
34360 Poussan  
Tel : 04 67 78 20 03

Les coordonnées du Pôle Enfance et Jeunesse sont les suivantes :

### **Pôle Enfance et Jeunesse**

Responsable : IBANEZ Sabrina  
26 rue de la salle  
34560 Poussan  
04-67-43-78-44

## b. Présentation de l'accueil de loisirs périscolaire de Véronique Hébert

### **Accueil de Loisirs périscolaire de Véronique Hebert**

Responsable : MAYET Emilie  
9 chemin des frères  
34360 Poussan  
Mel : alpvh@poussan.fr  
Tel : 06 79 71 27 21

L'accueil de loisirs périscolaire maternel et primaire de Véronique Hebert de la ville de Poussan est ouvert tous les jours de l'année durant le temps scolaire. Il s'adresse à tous les enfants scolarisés sur l'école de Véronique Hebert.

Les enfants sont accueillis tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h30 à 9h00 (accueil payant)
- De 12h00 à 14h00 (accueil payant)

Avec un départ échelonné entre 12h00 et 12h30. (Accueil gratuit)

#### Le soir

La garderie en départ échelonné : de 17h00 à 18h00 (accueil payant)  
L'étude surveillée : de 17h00 à 18h00 (accueil payant)  
Le Clas le jeudi et vendredi de 17h00 à 18h00 (accueil payant)  
La garderie de 18h00 à 18h30 (accueil gratuit)

Les inscriptions se font auprès du guichet unique 48h00 à l'avance : 04 67 18 24 85

Les locaux du périscolaire maternelle (3-5 ans) :

- 1 salle d'accueil et d'activité
- 1 salle bibliothèque
- 1 grande salle de restauration divisée en deux parties
- 1 dortoir
- 1 cour
- 1 gymnase
- 1 espace jardin en commun avec les élémentaires
- Plusieurs sanitaires

Les locaux du périscolaire Elémentaire (6- 11ans) :

- 1 salle d'accueil et d'activité
- 1 salle d'activité
- 1 cour
- 1 préau
- Accès aussi à la bibliothèque
- 1 gymnase
- 1 espace jardin
- Plusieurs sanitaires (intérieur et extérieur)
- 1 city à proximité ainsi qu'un jardin
- 1 espace bureau qui permet de recevoir les familles ainsi que l'infirmierie

## **2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC**

### a. Lieu d'accueil, lieu de vie

L'accueil de loisirs périscolaire est un service proposé aux familles en lien avec l'école, qui a pour but, l'encadrement des enfants dont les parents travaillent tard et commence tôt.

C'est un moment de transition pour l'enfant entre le rythme scolaire et le temps de repos. C'est un moment ludique et en libre choix où l'enfant apprend à s'exprimer derrière diverses activités proposées.

A travers ces activités des objectifs sont mis en place afin d'amener l'enfant vers l'autonomie, apprendre la sociabilisation, l'entraide, le partage, de s'adapter et d'évoluer au sein d'un groupe, de s'exprimer à sa manière et à son rythme. D'accroître leur développement psychomoteur, cognitif, affectif et social.

Le périscolaire participe également dans la mesure du possible sur des projets en lien avec l'école afin de garder un fil conducteur, entre enseignants et animateurs.

Il est destiné à recevoir des enfants âgés de 3 à 5 ans pour la maternelle avec une capacité d'accueil de 60 enfants sur le temps méridien, et de 6 à 11 ans en élémentaire avec une capacité d'accueil de 108 enfants sur le temps méridien.

### b. Description du projet global

L'orientation éducative et pédagogique pour définir ce projet prend en compte le fait que les enfants fréquentent les différents temps d'accueils de loisirs périscolaires.

Les activités proposées sont définies d'après les thèmes particuliers choisis par l'équipe pédagogique et essayent d'être en lien avec les projets de l'équipe enseignante.

L'accueil propose des activités ludiques à travers toutes formes d'expression : orale, écrite, manuelle, artistique et corporelle.

L'accent est porté sur l'orientation du loisir à travers des jeux vers des activités autour de l'apprentissage à la vie de groupe (sortir du contexte du « moi ») pour les maternels.

Et du côté des primaires, l'accent sera porté sur le développement de son esprit critique, développer sa capacité à argumenter ses choix et à se positionner dans un groupe mais aussi en tant que futur citoyen actif.

### c. Déroulement d'une journée type maternelle et élémentaire :

#### 1) Le matin

- **7h30** : début de l'accueil échelonné des familles et des enfants
- **7h30 à 8h40** : différents pôles d'activité en libre-service sont proposés aux enfants, jeux de société, coloriage, jeux dans la cour...

#### 2) Le midi

- **12h00** : Briefing directeur ou référent à l'équipe d'animation
- **12h à 12h05** : les animateurs récupèrent les enfants en classe passage aux toilettes et lavage de mains
- **12h05 à 13h50** : Activités selon le programme avec passage à la cantine
- **13h15** : un groupe d'enfants part à la sieste
- **13h50 à 14h** : Rangement du matériel

#### 3) Le soir

- **17h00 à 18h00** : accueil payant en départ échelonné, activité libre différents pôles d'activité en libre-service sont proposés aux enfants, jeux de société, coloriage, jeux dans la cour...
- **17h00 à 18h00** : étude surveillée
- **17h00 à 18h30** : CLAS
- **18h00 à 18h30** : accueil gratuit en départ échelonné, différents pôles d'activité en libre-service sont proposés aux enfants, jeux de société, coloriage, jeux dans la cour...

### 3. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### A : Les objectifs pédagogiques de la structure

OBJECTIFS GENERAUX PROJET EDUCATIF	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"><li>-Permettre à l'enfant de vivre des moments de loisirs agréables, enrichissants et motivants</li><li>- Permettre à l'enfant de s'investir dans la réalisation de projet d'activités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer une dynamique de groupe sur les structures autour d'un projet annuel</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>-Développer un équilibre entre moments individuels et collectifs, entre temps d'activités et temps de repos, en tenant compte du rythme de vie de chaque groupe d'enfants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Respecter le rythme de l'enfant tout au long de la journée</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>-Permettre l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans les accueils de loisirs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Permettre un suivi individualisé dans le collectif dans la mesure du possible</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Inculquer la tolérance, la solidarité et la richesse de la diversité</li><li>- Permettre à l'enfant de développer son sens critique et de faire des choix</li><li>- Veiller à l'équilibre des pratiques en explorant les domaines suivants : artistiques et culturelles, physiques et sportifs, jeux et pratiques traditionnelles, scientifiques et nouvelles technologies, nature et environnement, activités de plein air et de pleine nature</li><li>- Favoriser par l'ensemble de ces pratiques, l'acquisition des notions de socialisation, de responsabilisation et d'autonomie.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer des outils de dialogue au sein du collectif</li><li>- Offrir des activités variées</li><li>- Développer la citoyenneté</li><li>- Développer des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable</li><li>- Permettre au public de s'exprimer sur son ressenti</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer de nouvelles pratiques manuelles, sportives, théâtrales, culturelles basées sur des méthodes récentes avec une approche de pédagogie active</li></ul>

## **5. LES MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS**

### a. Humains

L'encadrement est assuré pour la maternelle de :

- 1 directeur diplômé BPJEPS LTP (pour les maternels et les primaires).
- 1 animatrice diplômées BAFA et du CAP petite enfance.
- 3 atsems diplômés du BAFA, CAP petite enfance, concours ATSEM.

L'encadrement est assuré pour l'élémentaire de :

- 1 directeur diplômé BPJEPS LTP (pour les maternels et les primaires).
- 1 animatrice diplômée AESH
- 3 animateurs diplômés du BAFA, CAP petite enfance
- 2 animateurs non diplômés

Des quotas sont fixés par la réglementation Direction Départementale de la Cohésion Sociales *DDCS*, il représente 1 animateur pour 14 enfants (maternel) et 1 animateur pour 18 enfants (primaire). Les effectifs peuvent être composés d'agents non diplômés à hauteur de 30 % sur l'ensemble de l'équipe pédagogique, les quotas de la *DDCS* sont pour l'ensemble de la structure.

Le rôle de chacun est déterminé de façon précise en fonction des compétences et qualifications.

La gestion de l'équipe passe par des réunions de préparation, des bilans, la réflexion et l'établissement de plannings d'animations, en collaboration avec l'équipe.

#### *Rôle du directeur :*

Il est responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de la surveillance générale de l'établissement et de son fonctionnement, ainsi que l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs familles.

Puis, de veiller à l'application du projet éducatif et du projet pédagogique ainsi que son règlement intérieur et de la réglementation de la *DDCS*.

Il a la gestion administrative, matérielle et comptable de la structure.

#### *Rôle de l'animateur :*

Il est garant avant tout de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie en collectivité.

Pour la directrice et chacun des animateurs, accueillir et encadrer les enfants représente un fort engagement et une grande conscience des responsabilités qui sont les leurs.

Chaque membre de l'équipe se doit d'être à la hauteur de la confiance des parents, des élus, de l'équipe de direction, notamment par le dialogue et l'échange.

#### b. Matériels et financiers

Le matériel pédagogique que nous constituons au fil de l'année nous permettra de réaliser nos ambitions.

La gestion du budget (commandes, ...) sera effectuée par la directrice de la structure d'accueil en accord avec les directives de la municipalité.

#### c. Pédagogiques et Ludiques

- *Développer une dynamique autour du projet annuel*

Le projet et le thème sont définis avec l'ensemble de l'équipe d'animation et en concertation avec l'équipe enseignante ce qui permet de garder un lien et une complémentarité avec l'apprentissage scolaire.

Pour cela nous allons prendre les idées de chacun, animateurs, enfants et proposer par la suite ce qui pourra être réalisable et sous quelle forme les idées pourront être abordés ex : Activité manuelle, culturelle, le jardin, des débats, la cantine ... ce qui va créer sur du long terme ou du court terme une bonne dynamique, varier les idées et qui permettra d'innover et de réguler.

- *Respecter le rythme de l'enfant, alterner les temps d'activités collectives et les temps d'activités libres et autonomes*

Un programme d'activités est préparé et discuté avec l'équipe d'animation, pour les maternelles et les élémentaires. Les enfants auront le choix de pratiquer des activités manuelles, sportives, culturelles...les activités sont libres, l'enfant peut s'arrêter quand il le souhaite. Des jeux en libres services sont à dispositions, jeux de société, livres, dessins.

Chaque enfant peut trouver sa place et son épanouissement.



On le retrouve aussi sur le temps méridien avec le fonctionnement du self.

Ce qui permet à chacun de vivre ces temps extrascolaires à son propre rythme.

- *Permettre un suivi individualisé, définir un référent qui assurera le suivi journalier de l'enfant*

Un animateur assurera le suivi de cet enfant, il veillera aux bonnes conduites à tenir afin que celui-ci soit au mieux encadré pour limiter tous les risques éventuels.

A partir de son arrivée, pendant les temps d'activité, au moment de la prise des repas à la cantine, jusqu'au départ de l'enfant.

- *Développer des outils de dialogues, favoriser des activités dites « d'initiation »*

L'équipe propose des activités ludiques et de l'initiation à la découverte de sports, d'activités scientifiques, culturelle, créatives, ...

Sans oublier de prendre en compte le temps du repas qui est également un temps d'animation. Ces temps-là vont permettre de mettre en pratique sur des événements, projets... de rendre l'enfant autonome et participatif.

## **6. L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE**

Évaluer le projet pédagogique c'est prendre du recul sur le quotidien, constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces.

Les projets avec l'école et l'éducation à l'environnement, se poursuivront chaque année avec des actions à long terme ou à court terme.

Une journée de l'enfance et de l'environnement est prévue en mai 2023 autour de l'éducation à l'environnement, un projet intergénérationnel qui réunira cette journée-là équipes d'animation, familles, enfants et toutes personnes intéressées à venir partager un moment.